

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE
LA SELLE-EN-LUITRÉ**

Nombre de Conseillers :
En exercice 13
Présents 10
Votants 13

Date de la convocation :
14 novembre 2023

Date d'affichage
14 novembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

Étaient présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Denis TALIGOT, Loïc CARRÉ, Adjoint, David GILBERT, Isabelle JEHAN, Christèle HARDY, Maëlig LE DU, Pierrick BARON Conseillers.

Étaient absents excusés : Guillaume LALOE a donné son pouvoir à Denis CHOPIN, Catherine DOMAGNÉ a donné son pouvoir à Franck BRYON, Nathalie BRILLARD a donné son pouvoir à Florence GELOIN.

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

OBJET DE LA DELIBERATION N°98/2023 : **TARIFS COMMUNAUX 2023/2024**

Tarifs 2023/2024

Tarif location salle lancetot :

2023/2024	COMMUNE	HORS COMMUNE
La salle location en semaine	260 €	365 €
La salle forfait week-end	350 €	455 €
Location vaisselle	35 € par chariot de 50 couverts.	
Nettoyage par la commune	30.00 € / l'heure refacturée (1 heure facturée au minimum)	
Supplément pour chauffage (1/11 au 31/03)	50 € par jour	
Location salle étage	25 €	
La journée supplémentaire	90 €	
Tarifs professionnels et associations*	Journée : 200 € Demi-journée : 100 €	
Chèque caution	3 000 €	

*Les associations de la commune bénéficient, une fois par an de la location gratuite de la salle des fêtes.

Tarifs location salle Viviane (petite salle des fêtes) :

	2023/2024 Commune	2023/2024 Hors commune
La journée	88 €	100 €
Week-end	100 €	120 €
Réunion : ½ journée	45 €	50 €
Nettoyage par la commune	30.00 € / l'heure refacturée (1 heure facturée au minimum)	30.00 € / l'heure refacturée (1 heure facturée au minimum)
Cheque caution	100 € (seulement lorsqu'il y a un repas)	

Tarifs location salle Brocéliande 2023/2024 :

Réunion journée	160 €
½ journée	80 €
Nettoyage par la commune	30.00 € / l'heure refacturée (1 heure facturée au minimum)

Aucun chèque de caution n'est nécessaire.

Tarifs location salle Korriqans 2023/2024:

	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	50 €	80 €
Week-end	160 €	200 €
Nettoyage par la commune	30.00 € / l'heure refacturée (1 heure facturée au minimum)	30.00 € / l'heure refacturée (1 heure facturée au minimum)
Chèque caution	500 €	500 €

Tarifs location tables et chaises :

2023/2024	Quantité	Prix à l'unité	En cas de casse ou manquant (prix à l'unité)
Chaises	0 à 50	gratuit	35 €
	A partir de 51 chaises	0.30 € dès la 1 ^{ère} chaise	35 €
Tables de 4/6 places	0 à 5	gratuit	200 €
	A partir de 6 tables	5€ dès la 1 ^{ère} table	200 €
Bancs	De 0 à 10	gratuit	50 €
	A partir de 11 bancs	1 € dès le 1 ^{er} banc	50 €

Tarif location barrières de sécurité:

En cas de casse, la barrière est facturée 50 € / unité

Tarifs concession cimetièrre :

	2023/2024
15 ans – 2 m²	68 €
30 ans – 2 m²	132 €

Tarifs concession colombarium :

	2023/2024
15 ans	273 €
30 ans	407 €

Une seule case est accordée par famille. Si la famille souhaite identifier la case, elle devra procéder à l'inscription des noms à ses frais sur la plaque fixée sur la case.

Tarifs concession caverne :

	2023/2024
15 ans	162 €
30 ans	270 €

Une seule caverne est accordée par famille. Si la famille souhaite identifier la caverne, elle aura à sa charge les frais de la plaque et de l'inscription des noms.

Tarifs travaux funéraires 2023/2024:

L'inhumation provisoire dans les caveaux communaux est gratuite pendant les quatre premiers jours puis 10,61 € à partir du 5ème jour (10,40 € en 2020).

Après en avoir délibéré à la majorité des présents, le conseil municipal :

- **VALIDE** les nouveaux tarifs communaux 2023/2024,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN
Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Denis CHOPIN



